

Réf: Dossier N° 043273

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OXY AUTOMOTIVE »

Siège social Abidjan, Marcory, BIETRY, Lot 386, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 09/09/2021, reçus par Me KOFFI YASSOUA ALAIN et enregistrés au CEPICI le 29/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OXY AUTOMOTIVE »

Objet : La Société a pour objet en tous pays mais principalement sur le territoire de la République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger, toutes opérations et activités pouvant concerner directement ou indirectement :

L'Achat et la Distribution de produits de nettoyage, de lustrage, polissage, brillance, protection carrosserie, nettoyage des parebrise, rénovation de l'habitacle, entretien de moteur etc...

? l'Importation, l'Exportation et la Commercialisation en gros de pièces détachées, de rechanges, de fournitures, de produits et accessoires automobiles, ainsi que de matériels et équipement destinés à tous véhicules.

L'Achat et la Vente de tous types de véhicule;
Le Commerce Général ;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, BIETRY, Lot 386, Ilot 0

Dirigeant(s) : M KHACHAB HOUSSAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05910 du 08/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28734/GTCA/RC/2021 du 08/10/2021

